

Réunion consultative entre l'Union africaine (UA), les Communautés économiques régionales (CER) / Mécanismes régionaux (MR) pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits et l'Union européenne (UE) sur la Feuille de route UA/CER pour la mise en œuvre opérationnelle de l'Architecture continentale de paix et de sécurité
Zanzibar, 5-8 Novembre 2010

CONCLUSIONS

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Article 16 du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) et des dispositions pertinentes du Protocole d'accord de coopération dans le domaine de la paix et de la sécurité de janvier 2008, la 3^{ème} réunion des Hauts responsables de l'UA et des Communautés économiques régionales(CER)/Mécanismes régionaux(MR) pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits s'est tenue à Zanzibar, en Tanzanie, le 8 novembre 2010. La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) a accueilli la réunion.
2. La réunion a regroupé des Hauts responsables et fonctionnaires de la Commission de l'UA la Communauté Sahélo-Saharienne (CENSAD), la Capacité régionale d'Afrique du Nord (NARC) , la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, du Marché commun de l'Afrique de l'Est et australe, du Mécanisme de coordination de la Brigade régionale d'Afrique de l'Est (EASBRICOM), de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), la Communauté des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de la Conférence internationale de la Région des grands Lacs (CIRGL), ainsi que le Bureau des Nations unies auprès de l'UA et la Délégation de l'Union européenne conduite par le Directeur des questions panafricaines à la Direction générale pour le développement et les relations avec les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).
3. La réunion a pour objectif d'examiner les résultats de l'étude d'évaluation de l'Architecture continentale de paix et de sécurité et d'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre opérationnelle intégrale de l'Architecture continentale de paix et de sécurité. La Feuille de route servira de cadre pour le soutien de l'UE et autres partenaires. La réunion a également examiné la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités actuel.
4. Rappelant l'esprit de la Déclaration d'Akosombo de décembre 2009, la réunion a salué les conclusions et recommandations contenues dans l'étude d'évaluation de l'Architecture continentale de paix et de sécurité et les progrès accomplis par l'UA et les CER/MR dans le développement des structures et des politiques de l'Architecture continentale de paix et de sécurité aux niveaux continental et régional.
5. La réunion s'est félicitée des progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes dans le cadre de la Facilité pour la paix en Afrique, en particulier la coopération accrue entre l'UA-CER/MR et l'UE tel que le traduisent les mesures prises pour la mise en œuvre opérationnelle de l'Architecture continentale de paix et de sécurité. La réunion a relevé les difficultés rencontrées et a demandé à l'UA-CER/ MR et à l'UE de revoir et de convenir des modalités, des structures de mise en œuvre et de gestion de l'Unité de gestion du projet qui facilitera et coordonnera les efforts visant à renforcer le prochain Accord de financement dans le cadre de la Facilité pour la paix en Afrique II. La réunion a souligné la nécessité

d'améliorer davantage les méthodes de travail et l'efficacité du soutien qui sera apporté dans l'avenir à l'Architecture continentale de paix et de sécurité. A cet égard, la réunion a :

- fermement recommandé de revoir la Structure de gestion du programme pour une meilleure performance afin de permettre au futur programme d'appui à l'Architecture continentale de paix et de sécurité de contribuer efficacement à la mise en œuvre opérationnelle de l'Architecture continentale de paix et de sécurité ;
- demandé à la CE d'examiner les possibilités d'enlever la règle de 70% de dépenses compte tenu de l'importance politique de l'appui efficace à la mise en œuvre opérationnelle de l'Architecture continentale de paix et de sécurité ;
- appelé la Commission européenne d'améliorer les mécanismes de décaissement afin de permettre à l'UA/CER/MR de mettre en œuvre le programme sans aucune entrave.

6. La réunion a élaboré une feuille de route indicative UA-CER/MR qui donnera des orientations stratégiques pour la mise en œuvre opérationnelle intégrale de l'Architecture continentale de paix et de sécurité. La Feuille de route indicative servira également de document de référence définissant les autres priorités et besoins en capacités dans le cadre de tout soutien qui sera apporté dans l'avenir par les partenaires de l'UA.

7. La réunion s'est félicitée de la feuille de route de l'Architecture continentale de paix et de sécurité UA-CER/MR en tant que contribution à l'Année de la paix et de la sécurité en Afrique en 2010 et au troisième Sommet Afrique/UE.

8. La réunion a réitéré que la mise en œuvre opérationnelle intégrale de l'Architecture continentale de paix et de sécurité constitue un élément prépondérant du partenariat Afrique-UE dans le domaine de la paix et de la sécurité, tel que consacré dans son deuxième Plan d'action, et a réaffirmé la nécessité de renforcer davantage la participation des CER/MR au processus sous l'égide de l'UA.

10. A cet égard, la réunion a convenu de ce qui suit comme voie à suivre :

- i. l'UA et les CER/MR doivent finaliser l'élaboration de la Feuille de route de l'Architecture de paix et de sécurité.
- ii. l'UA et l'UE doivent identifier les domaines prioritaires de soutien de l'UE au cours de la prochaine réunion du Groupe conjoint d'experts
- iii. l'UA doit présenter, au cours du troisième Sommet Afrique-UE, la Feuille de route indicative de l'Architecture continentale de paix et de sécurité UA-CER/MR
- iv. la réunion a recommandé que le Sommet Afrique-UE approuve ce processus et a réitéré son engagement à la mise en œuvre opérationnelle intégrale de l'Architecture continentale de paix et de sécurité.